

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: 22 (2010)
Heft: 87

Artikel: Divorce en Inde
Autor: Koechlin, Simon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-971128>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sauver son mariage malgré les crises. Des femmes indiennes réunies dans un village pour discuter de leurs droits. Photo: Nathalie Peyer

Divorce en Inde

Dans le sud du sous-continent, les femmes divorcées sont méprisées. C'est pourquoi les épouses ont intérêt à sauver leur mariage malgré les crises.

PAR SIMON KOECHLIN

En Suisse, presque un mariage sur deux se conclut par un divorce. Dans le sud de l'Inde, le taux des divorces se monte à peine à deux pour cent. «De tels chiffres suscitent bien sûr des interrogations», souligne l'anthropologue sociale Nathalie Peyer Strauss. Dans sa thèse soutenue à l'Université de Zurich grâce à un subside Marie Heim-Vögtlin, elle a cherché à savoir comment des femmes tamoules vivant à Madurai, une ville de plus d'un million d'habitants située dans de l'Etat du Tamil Nadu au sud de l'Inde, surmontaient leurs crises matrimoniales. Elle a interrogé et accompagné des femmes concernées, des avocates, des policiers, des travailleuses sociales et même des représentants des autorités religieuses. En Inde, les problèmes matrimoniaux sont souvent liés à la violence ou à l'alcoolisme du mari ainsi qu'aux exigences que la famille de l'époux formule en matière de dot après le mariage.

Si les divorces sont aussi rares, c'est parce que leurs conséquences sociales et économiques sont très graves, notamment pour les femmes. «La femme divorcée est déconsidérée et risque d'être mise au ban de la société», note la chercheuse. Parents et amis prennent leurs distances.

Responsable du bien-être familial

Il arrive même qu'une femme divorcée perde son travail ainsi que la garde de ses enfants, et elle aura de la peine à trouver un logis. Une situation liée au rôle de la femme dans la société tamoule. C'est elle qui est en effet la principale responsable du bien-être de la famille. «Si une famille se disloque, la femme est accusée d'avoir fait trop peu d'efforts pour rétablir la paix au sein du ménage», précise l'anthropologue.

C'est pourquoi les femmes restent généralement avec leur mari, même lorsque les conditions sont très difficiles. Elles essaient à tout prix de recoller les pots cassés. Leurs parents et leurs frères et sœurs jouent un rôle important dans ce contexte. «Le premier endroit où la femme peut se réfugier est le foyer de ses parents», relève Nathalie Peyer Strauss. On y décide de la suite des événements et souvent une première rencontre entre les familles des deux époux est organisée. «Comme la plupart des mariages sont arrangés, un divorce serait aussi un échec pour les deux familles», argue-t-elle. C'est ce qui explique pourquoi les parents des couples qui se déchirent n'ont aucun intérêt à ce que la police ou un juge intervienne dans le conflit. Cela nuirait à leur réputation.

Si les familles n'arrivent pas à s'entendre, d'autres personnes sont sollicitées, des représentants du village d'origine ou de la caste ainsi que de plus en plus souvent des membres d'organisations féminines. Lors de la rencontre, les parties discutent des conditions de la poursuite du mariage. Le mari est par exemple sommé de ne plus battre son épouse ou de renoncer à l'alcool. Si la situation matrimoniale ne s'améliore pas, de nombreuses femmes partent vivre chez leurs parents, en général sans être séparées formellement, et ne retournent que de temps en temps chez leur époux pour sauver les apparences. En raison de ce soutien apporté par les parents en cas de crise matrimoniale, de nombreux jeunes continuent à être favorables aux mariages arrangés. Ils comptent sur leurs parents pour leur trouver un partenaire approprié avec lequel l'amour pourra éclore après le mariage. ■